WEBINAIRES



Image générée par une IA

LES FLASH RGPD 2026

2 autoformations et 5 webinaires d'1h30
sur le Règlement général sur la protection des données

Délégations
Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse

Depuis l'entrée en vigueur du RGPD en 2018, les collectivités territoriales sont soumises à des exigences renforcées en matière de protection des données personnelles. Gestion de données sensibles, multiplication des cyberattaques, contrôles accrus de la CNIL et attentes croissantes des citoyens constituent autant de défis à relever. Les collectivités sont placées devant des risques juridiques, éthiques et financiers.
Pour y répondre, la délégation propose cinq webinaires de sensibilisation destinés à accompagner les collectivités dans la sécurisation de leurs données, la mise en conformité et le développement d'une véritable culture de la protection des données.

OBJECTIFS

• **Sensibiliser** les agents territoriaux à l'importance de la protection des données dans leurs missions quotidiennes.

• **Apporter une compréhension claire et accessible** des obligations légales du RGPD, en lien avec les spécificités des collectivités (traitements de données sensibles, mise en place d'un registre, etc.).

• **Fournir des outils concrets** pour gérer les risques liés aux données personnelles, notamment en cas de cyberattaque ou de demande citoyenne.

• **Accompagner** la mise en conformité des pratiques professionnelles, tout en optimisant les procédures internes des collectivités.

• **Favoriser une culture de la protection des données** au sein des équipes territoriales, afin d'en faire un levier de modernisation et de confiance.

PUBLIC

• Agents ayant des missions de référent RGPD.
• Agents ayant des missions de Délégué à la protection des données.
• Directeurs généraux des services.
• Secrétaires de Mairie.
• Directeurs ou responsables des services juridiques.
• Directeurs ou responsables des services informatiques.
• Directeur ou responsables des services ressources humaines.
• Directeurs ou responsables des services financiers / marchés publics.
• Responsables communication.
• Chefs de services / directeurs de service police municipale.
• Agents en charge de la vidéoprotection et à la vidéosurveillance.

CONTENU

Ces webinaires accueillent les **agents de l'ensemble du territoire national**. Ils sont précédés de deux autoformations, ouvertes du 1er janvier au 31 juillet 2026, sur « Les fondamentaux des RGPD » et « La gestion des incidents ». Ces deux modules servent de prérequis sur l'ensemble des webinaires.

PROGRAMMATION

Autoformation : **Les fondamentaux du RGPD**
du 1er janvier au 31 juillet 2026 (IPRGJ001)

Autoformation : **La gestion des incidents**
du 1er janvier au 31 juillet 2026 (IPRGK001)

Webinaire 1 : **Le RGPD appliqué aux ressources humaines**
Le 17 mars 2026 / 10h30 - 12h00 (A7RG1 001)

Webinaire 2 : **Le RGPD appliqué aux marchés publics**
Le 19 mai 2026 / 10h30 - 12h00 (A7RG2 001)

Webinaire 3 : **Le RGPD appliqué aux sites internet**
Le 16 juin 2026 / 10h30 - 12h00 (A7RG3 001)

Webinaire 4 : **Le RGPD appliqué à la vidéoprotection et à la vidéosurveillance**
Le 29 septembre 2026 / 10h30 - 12h00 (A7RG4 001)

Webinaire 5 : **Le RGPD et l'IA**
Le 24 novembre 2026 / 10h30 - 12h00 (A7RG5 001)

INFOS PRATIQUES

Inscriptions : auprès de votre service formation ou, si votre collectivité a fait ce choix, pré-inscription en ligne sur le site : https://inscription.cnfpt.fr. Voir les codes d'inscription ci-dessus.

Connexion *: Le logiciel de web conférence est le logiciel Adobe Connect ; si c'est votre première utilisation, vous pouvez tester votre connexion au lien suivant : Test de diagnostic Adobe Connect*

Contacts
Contact inscription : heimiri.tinirau@cnfpt.fr - Tél. : 04 94 08 96 08
Contact formation : carine.flambard@cnfpt.fr - Tél. : 04 94 08 96 95

© Réalisation CNFPT PACA - février 2026